

Ehpad: une charte "Mieux manger, moins jeter" en préparation

Le secrétariat d'Etat chargé des personnes âgées finalisera le document, en lien avec des fédérations d'Ehpad, d'ici à fin novembre. Les établissements sont encouragés à s'engager tant dans la promotion d'une alimentation de qualité que dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

"Mieux manger et moins jeter", cette ambition pour les Ehpad a été portée au niveau national par Laurence Rossignol le 23 octobre lors d'un déplacement dans l'Ain, à l'Ehpad Saint-Joseph de Jasseron.

Cet établissement "modèle" a notamment [économisé plus de 35.000 euros en réduisant ses déchets alimentaires](#), dans le cadre d'une recherche-action baptisée Add'âge (action développement durable au service du grand âge). Cette recherche-action a été développée par la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa), lancée en janvier 2014 et financée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et le groupement d'intérêt économique (GIE) des régimes de retraite complémentaire des salariés du secteur privé Agirc-Arrco.

Lors de la visite de cet établissement, Laurence Rossignol a loué, selon la version écrite de son discours, le fait que cet Ehpad avait réduit sa production de déchets "de 76%", et que "grâce à l'installation de panneaux solaires et de LED dans l'ensemble des parties communes", il maîtrisait aujourd'hui sa consommation d'énergie "de façon remarquable", et plus généralement son "'éthique' écoresponsable".

"La démarche repose sur la volonté des gestionnaires"

"C'est avec la volonté d'encourager le développement d'initiatives comme celles-ci que je vous annonce la mise en place d'une charte 'Mieux manger, moins jeter' en Ehpad", a-t-elle expliqué.

"Je souhaite que les gestionnaires des établissements soient incités à offrir une alimentation de qualité adaptée aux besoins de leurs résidents et, à réduire en conséquence leur production de déchets", a-t-elle précisé. "La lutte contre le gaspillage alimentaire et la promotion d'une alimentation de qualité, qui comprend également une vigilance particulière portée à la lutte contre la dénutrition, constituent deux piliers complémentaires."

"Nous écrivons actuellement le contenu de cette charte avec les fédérations d'établissements et des gériatres, qui se sont tous montrés particulièrement enthousiastes", a-t-elle assuré. Le secrétariat d'Etat a précisé à l'APM le 28 octobre que ce document était par ailleurs rédigé conjointement par le cabinet de Laurence Rossignol, la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la direction générale de la santé (DGS).

"Les établissements qui signeront cette charte s'engageront à mettre en place des actions remplissant un certain nombre d'objectifs définis. Nous sommes véritablement dans une démarche progressive qui repose sur la volonté des gestionnaires", a encouragé la secrétaire d'Etat.

"Je compte pleinement sur les résidents ainsi que leurs familles pour être les garants du respect de cette charte. Il ne s'agit pas que les établissements s'en servent comme d'un outil d'affichage ne reposant sur aucune action concrète, le 'green washing' ou 'écoblanchiment' que certains connaissent bien", a-t-elle néanmoins prévenu.

Vers un futur label

Laurence Rossignol a également annoncé que cette charte était "une première étape qui pourra nous mener à terme vers un label, un dispositif plus exigeant et de fait, encore plus incitatif".

Elle a rappelé ensuite les "trois intérêts majeurs" qu'il y a à lier l'alimentation des résidents et la lutte contre le gaspillage.

"Le premier est évidemment écologique. Au sein des Ehpad, il y a des actions qui permettent concrètement de préserver et de mieux utiliser les ressources naturelles", a-t-elle indiqué.

Elle a ensuite mis en avant "un intérêt économique": "réduire sa consommation d'eau et d'énergie constitue également le moyen de réduire sa facture", a fait valoir la secrétaire d'Etat.

"Enfin, cette démarche poursuit aussi et avant tout un objectif sanitaire et social: celui de participer au bien-être des personnes âgées. La preuve en est puisque 45% des résidents en Ehpad estiment que pour se sentir bien, il faut avant tout avoir une alimentation saine et équilibrée", a-t-elle indiqué.

Par ailleurs, la charte "Mieux manger, moins jeter" "incarnera concrètement la première mesure du [plan de prévention de la perte d'autonomie](#)" remis en septembre, "et qui préconise de promouvoir l'accès à une alimentation favorable à la santé".

vl/ab/cbe/nc

Valérie Lespez